



Claude Torraccinta

«Il y a des bourreaux parmi nous»

Avec «Rosette, pour l'exemple»,
l'ancien patron de «Temps
présent» veut rendre
hommage à une jeune fille
refoulée à la frontière
genevoise pendant la Seconde
Guerre mondiale. Retour sur le
parcours extrêmement riche
du journaliste



Marianne Grosjean

«**N**avré pour le retard», nous lance d'entrée de jeu Claude Torracinta, avant même de nous tendre la main. Il est pourtant pile à l'heure. «Non, j'ai une minute de retard et je déteste ça, sourit-il. En télé, c'est capital, une minute.» Nous ne contredirons pas l'ancien patron de l'émission *Temps présent* sur ce point. Le journaliste a sorti récemment un petit ouvrage, *Rosette, pour l'exemple* (Ed. Slatkine, 86 p.), dans lequel il retrace, grâce à une documentation tirée des archives administratives, le parcours d'une adolescente juive réfugiée à Genève quelques semaines avant d'être refoulée pour avoir «outragé les mœurs». Arrêtée en France, elle sera déportée à Auschwitz.

Pourquoi écrire aujourd'hui un livre sur le destin de Rose Wolczak?

J'avais découvert son histoire lorsque j'avais réalisé le film *Mémoires de la frontière* en 2002. Je constate aujourd'hui une montée de la xénophobie, notamment par le biais de notre politique à l'encontre des migrants. J'ai parfois l'impression de réentendre certains propos tenus durant la dernière guerre. Sur les musulmans, les migrants, les requérants d'asile et les juifs. L'histoire de Rosette - et celle de toutes les personnes persécutées qui ont trouvé refuge en Suisse - permet de réaliser à quel point le caractère des gens croisés décide d'un destin: certaines personnes se conduisent extrêmement bien, laissent passer des réfugiés et les aident, tandis que d'autres font preuve d'une intransigeance inhumaine. Quand je regarde la société autour de moi, je me dis qu'il y a de potentiels bourreaux, et c'est effrayant.

Rosette a été accusée d'avoir eu une «conduite indécente» avec des gendarmes lors d'une soirée. Elle est refoulée, quand les gendarmes n'écopent que de douze jours d'arrêt. Une différence de traitement qui vous révolte.

Rosette a eu un rapport sexuel avec un réfugié puis a «fait la foire», comme on dirait aujourd'hui, lors du Nouvel-An juif et est accusée de «provocation à la débauche» en compagnie de quatre gendarmes. Ont-ils trop bu? Ont-ils tenu des propos déplacés? On ne sait pas. Toujours est-il que les militaires ont estimé bon de donner l'exemple aux autres réfugiés en livrant cette adolescente de 15 ans aux soldats français, sachant qu'elle serait expédiée à l'Est. La sanction a été sans commune mesure par rapport à l'acte. On aurait pu imaginer, en se remettant dans le contexte de l'époque, où la conduite de Rosette choquait, de la punir autrement, en l'isolant quelque temps par exemple.

En tant qu'homme des médias, quel regard portez-vous sur l'information aujourd'hui?

C'est un monde totalement différent. Quand j'ai commencé le journalisme, il y avait cinq quotidiens basés à Genève: la *Tribune de Genève*, *La Suisse*, *Le Courrier*, *Voie ouvrière* et le *Journal de Genève*. Il n'en reste plus que deux à présent. Le défi de ces dernières années a été la concurrence d'Internet. Quand j'ai commencé à la *Tribune de Genève* en 1959, les nouvelles qui ne trouvaient plus de place dans les pages étaient gardées pour l'édition du lendemain. Aujourd'hui, avant que vous ne publiiez un article, la nouvelle est déjà en ligne, par le biais des réseaux sociaux notamment. Les journaux doivent à présent expliquer, analyser, mettre en perspective et plus que jamais être rigoureux. Expliciter les enjeux des votations par exemple. Ce qui m'inquiète en revanche, c'est de constater que Ringier (groupe possédant *L'Hebdo*, *L'illustré*, *Le Temps...*) a été acheté par le groupe allemand Axel Springer. Quelle connaissance les patrons de cette entreprise ont-ils de la Suisse romande? Il y a un risque que les décisions prises soient purement économiques et pas journalistiques.

Qu'est-ce qui vous a mené au journalisme?

J'ai fait partie d'une génération où l'on venait nous chercher à la sortie de l'uni-

«En Mai 68, j'étais correspondant à Paris pour la «Tribune de Genève». J'ai vu des policiers tabasser des étudiants sans aucune justification»

Claude Torracinta

versité. Après ma licence en sciences politiques, à 24 ans, j'ai reçu cinq propositions d'emploi, dont celles d'une banque, d'une régie et d'une entreprise informatique... Je ne me voyais pas enseignant, je craignais de répéter chaque année la règle du participe passé et la guerre de Cent Ans. Je me suis intéressé au journalisme, un métier qui semblait correspondre à mes qualités et mes défauts: travailler vite, être en prise avec la réalité et surtout aborder quelque chose de nouveau chaque jour.

Quel est l'événement que vous avez couvert qui vous a le plus marqué?

Mai 68, car j'étais alors correspondant à Paris pour la *Tribune de Genève*. J'ai vécu les événements de près, j'avais une trentaine d'années, j'habitais dans le Quartier latin et avais l'impression de vivre une aventure fantastique. C'était l'époque des conférences de presse données par Pierre Mendès France, des discussions avec le préfet Maurice Grimaud. Je faisais deux papiers par jour. J'ai vu des policiers tabasser des étudiants sans aucune justification. C'était difficile de raconter uniquement les faits sans être pris par la situation, car j'étais plus favorable au mouvement étudiant.

Justement. Peut-on être à la fois militant et journaliste?

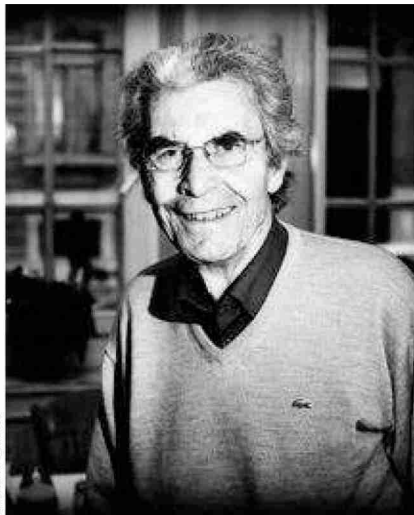
Non. C'est pour cela que je n'ai jamais voulu être membre d'un parti, même si j'ai des affinités sociales-démocrates. Ma femme était députée, ma fille est conseillère d'Etat. On doit faire très attention à ce que le lecteur, auditeur ou téléspectateur ne se dise pas que le journaliste est juge et partie. Il est évident que je n'aurais



jamais invité ma femme sur le plateau quand elle était députée.

De quelle émission de «Temps présent» vous souvenez-vous le plus?

Cette nouvelle émission sentait le soufre. On travaillait sur des sujets encore tabous. Lorsque l'on a fait une enquête sur l'homosexualité, dans laquelle s'exprimaient à visage découvert des pères de famille mariés qui déclaraient leur homosexualité, cela a suscité des réactions extrêmement vives. Ou encore ce sujet sur les prêtres catholiques de Suisse romande qui vivaient avec une compagne, ayant quitté l'Eglise pour se marier. Cela causait un choc incroyable, dans le Valais et à Fribourg notamment, de voir ces gens témoigner à la télévision. C'était une Suisse encore très conservatrice, où la remise en cause des institutions était très mal perçue. Nous avons réalisé une émission autour de l'ancien conseiller fédéral Paul Chaudet et un journal avait écrit, choqué par notre enquête: «Il y a des questions qu'on ne pose pas à un conseiller fédéral.» Aujourd'hui, l'image s'est banalisée, les sujets aussi, tout a été fait.



LAURENT GUIRAUD

Bio express

Claude Torracinta naît le 11 novembre 1934 au Havre (France). A 14 ans, il rejoint sa mère, fonctionnaire internationale, à Genève, où il fait ses classes au Collège Calvin. Il étudie les sciences politiques à l'Université et commence en 1960 à la *Tribune de Genève*. En 1970, il rejoint la TSR, où il dirige et anime le magazine *Temps présent*. De 1989 à 1993, il est directeur de l'information à la TSR. Membre du comité des programmes d'Arte dès sa création, il refuse la direction générale de la chaîne en 1992. En 1994, le conseiller d'Etat genevois Guy-Olivier Segond le nomme président du conseil d'administration de l'Hospice général. Il y restera plus de vingt ans, jusqu'en 2006. En 2000, l'Etat de Genève lui demande de réaliser un film documentaire sur le refuge et l'attitude des autorités locales envers ceux qui cherchaient asile en Suisse de 1939 à 1945. Son film *Mémoires de la frontière* est diffusé en mars 2002 sur la TSR puis sur plusieurs chaînes étrangères. Il est marié à Claire Torracinta-Pache, députée au Grand Conseil genevois de 1985 à 1997, et est le père d'Anne Emery-Torracinta, actuelle conseillère d'Etat socialiste en charge de l'Instruction publique, de la Culture et du Sport.

La dernière fois...

... que vous avez pleuré?

Récemment, en lisant la lettre d'un lecteur de *Rosette*. Je sentais que j'avais touché juste. Mais ma femme vous dirait que j'ai la larme facile.

... que vous vous êtes excusé?

Quand je suis arrivé en retard à notre entretien. J'ai mis ça sur le dos de la circulation.

... que vous avez éclaté de rire?

Quand j'ai revu récemment les *Vacances de Monsieur Hulot* de Jacques Tati. Fou rire à chaque fois.

... que vous avez fait une folie?

Est-ce que je fais des folies? Ce n'est pas tellement dans mon tempérament... Je suis très réservé, je dépense peu, ma femme doit me pousser pour acheter des vêtements.

Date: 12.03.2016

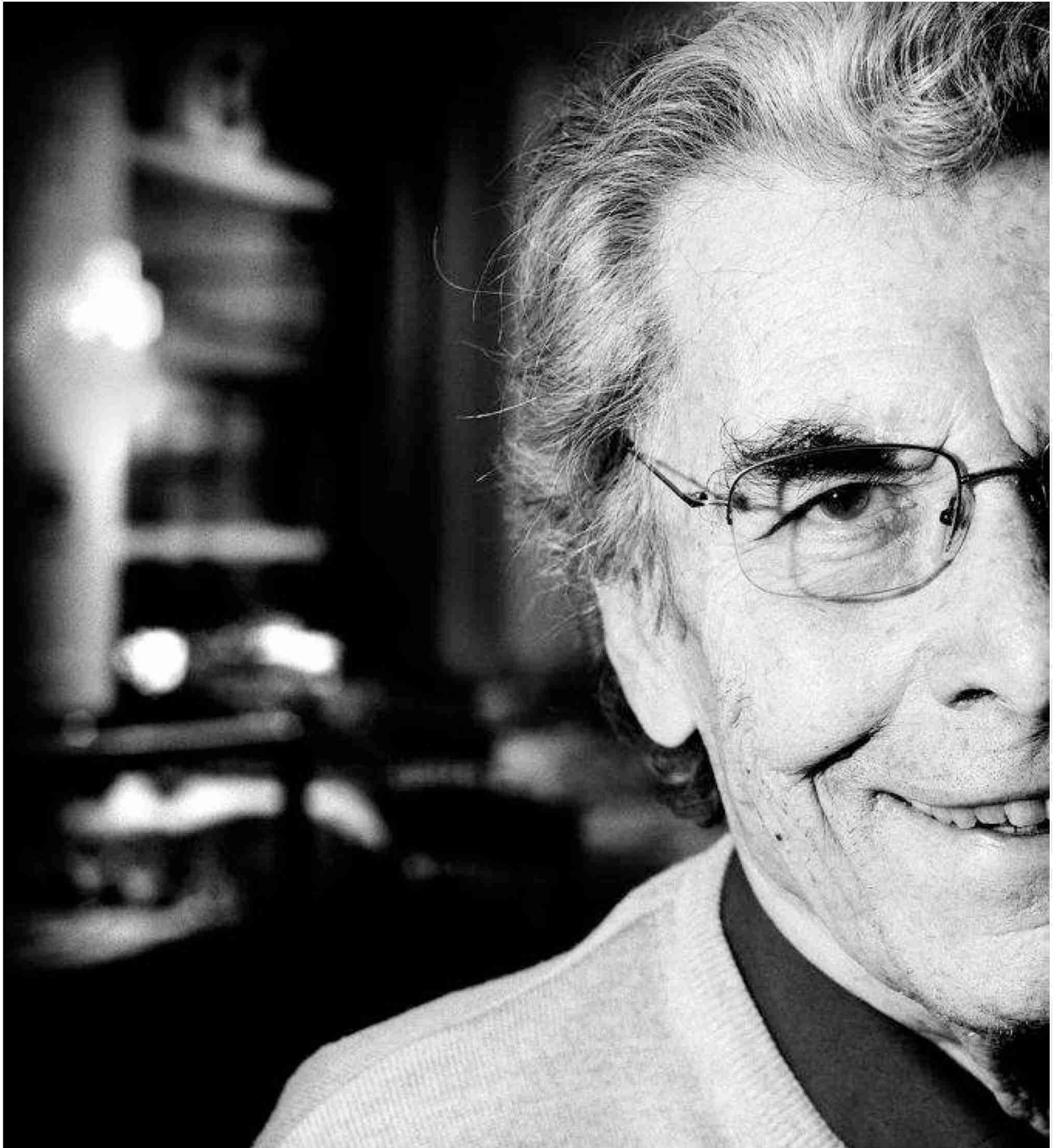
**Tribune
de Genève**



Tribune de Genève
1211 Genève 11
022/ 322 40 00
www.tdg.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 41'213
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 844.003
N° d'abonnement: 844003
Page: 27
Surface: 122'775 mm²



ARGUS 
MEDIENBEOBACHTUNG

Observation des médias
Analyse des médias
Gestion de l'information
Services linguistiques

ARGUS der Presse AG
Rüdigerstrasse 15, case postale, 8027 Zurich
Tél. 044 388 82 00, Fax 044 388 82 01
www.argus.ch

Réf. Argus: 60911545
Coupure Page: 4/4